Assemblée des évêques catholiques du Québec

Message du 1er mai 2026

Un travail digne pour une participation véritable au développement social

Conseil Église et Société

evequescatholiques.quebec

Le travail peut-il être une source de joie, de fierté et d'épanouissement ?

Oui, la chose est parfaitement possible, pour peu qu'on mette en place un climat de travail attentif à la dignité des travailleuses et des travailleurs. Cette dignité passe évidemment par un salaire décent et des conditions de travail adéquates. Elle passe aussi, et surtout, par la possibilité de pouvoir donner le meilleur d'eux- et d'elles-mêmes, dans un environnement professionnel qui reconnaît et valorise leur compétence, leur intelligence et leur autonomie.

La conception chrétienne du travail

Le développement intégral de la personne passe notamment, pour chacune et chacun, par la possibilité d'exercer un contrôle sur son environnement professionnel. En prenant part à chaque étape du processus de création et de fabrication, les artisans peuvent contempler leur œuvre avec satisfaction, comme Dieu au septième jour de la Création[1], et ainsi parachever Son œuvre créatrice sur la Terre[2].

Depuis la Révolution industrielle, la perte de sens et de valeur du travail s'est accrue avec la mise en place de sa « gestion scientifique ». Les travailleuses et travailleurs perçoivent moins qu'elles et ils parachèvent l'œuvre de Dieu, vu leur isolement au sein de chaînes de montage déshumanisantes[3], y compris dans des secteurs comme les soins de santé[4].

[1] *Livre de la Genèse*, 1,31.

[2] Jean-Paul II, Laborem Exercens. *Lettre encyclique sur le travail humain*, 14 sept. 1981, n° 25.

[3] Voir Françoise Terrel-Salmon, « Quand Rome parle du travail », *Revue Projet*, 5 oct. 2011

[4] Voir Dani Tardif, *Devenir Lean. Quand la gestion transforme la santé*, Montréal, Écosociété, 2025.

Travail et épanouissement

Le travail et la qualité de vie des travailleuses et travailleurs sont étroitement imbriqués. Il est essentiel d'améliorer les conditions de celles et ceux qui produisent les biens et services dont nous bénéficions, collectivement. Cela suppose d'être attentifs aux salaires qui leurs sont versés, de même qu'aux enjeux de santé et de sécurité au travail. Plus largement, il faut s'intéresser à l'épanouissement individuel et collectif des travailleuses et des travailleurs, en faisant disparaître les violences, intimidations et discriminations dans la vie de l'entreprise, qu'elle soit privée ou publique. Cela suppose aussi de créer un environnement professionnel qui puisse *donner du sens au travail* que réalisent les cols bleus comme les cols blancs, en tâchant de *réduire le sentiment de déshumanisation* que ces personnes pourraient ressentir dans la réalisation de leurs tâches.

Concrètement, cela veut dire donner aux travailleuses et travailleurs un sentiment de contrôle lié à une influence réelle sur le cadre de leur travail. Cela afin de leur permettre de libérer leur plein potentiel et d'avoir le sentiment du devoir accompli, comme les artisans de jadis. C'est notamment ce que demandaient les travailleuses et travailleurs des secteurs de l'éducation et de la santé lors de leurs récentes négociations collectives avec le gouvernement du Québec. Parmi leurs revendications se trouvait la dénonciation des méthodes de gestion productivistes qui ne leur permettent pas de pratiquer une pédagogie ou d'offrir des soins à échelle humaine, des pratiques exigeant de prendre *tout le temps nécessaire* pour éduquer, soigner, accompagner, en ne laissant personne derrière. Ne laisser personne derrière nécessite des réformes pour éviter que les travailleuses et travailleurs se retrouvent à la merci d'employeurs qui pourraient tenter de les priver de leurs droits fondamentaux pour maximiser les profits. À cet égard, il faut soutenir les organismes qui veillent à défendre ces droits, notamment dans les secteurs agricoles et domestiques qui emploient beaucoup de migrants temporaires.

Ne laisser personne derrière, c'est aussi tâcher d'humaniser les métiers les plus aliénants qui demandent de répéter sans cesse les mêmes gestes : cela va du travail industriel sur une chaîne de montage aux « fermes à clics » en informatique, ces entreprises qui visent à rendre « virales » différentes publications sur les réseaux sociaux.

Avoir le courage de travailler autrement

Depuis la Révolution industrielle, l'Église accompagne les mouvements sociaux qui revendiquent une humanisation du travail afin que la dignité de chaque personne soit respectée. Cela a notamment passé par la participation à des luttes syndicales et la promotion de modèles de gestion d'entreprise basés sur la coopération. Cette dimension sociale de notre foi en Jésus-Christ est toujours d'actualité, dans le contexte de la Révolution électronique qui prend aujourd'hui la forme de l'intelligence artificielle. Celle-ci menace un grand nombre d'emplois et semble vider le travail humain de son sens tout en promettant de l'accélérer et de le faciliter.

Face à une planète aux ressources limitées et à un rythme de vie de plus en plus effréné, il faut avoir le courage d'apprendre à travailler et à produire autrement. Comme le notait le pape François il y a dix ans, dans l'encyclique *Laudato si'* (2015), nous devons être attentifs aux seuils et aux rythmes écologiques de notre planète fragile, de même qu'aux besoins des femmes et des hommes qui y poursuivent l'œuvre créatrice de Dieu. En ces lendemains d'année jubilaire sur le thème de l'espérance, il convient d'être attentifs aux coûts écologiques et humains de la logique destructrice qui cherche à produire toujours plus, au détriment de la dignité humaine et de la sauvegarde de notre Maison commune. Puisque le sabbat est fait pour l'être humain[5], peut-être faut-il *ralentir* le rythme effréné et même dangereux de nos sociétés industrialisées, voire envisager une forme de décroissance salutaire.

Heureusement, des options existent! Un grand nombre d'entreprises et de services publics se sont dotés de comités paritaires ou de structures de gouvernance collaborative. Ces procédés permettent aux patrons et aux travailleurs de mettre en place un environnement professionnel attentif au bien-être des personnes et soucieux de la santé de la planète.

[5] *Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu*, 2,27.

Le Québec peut aussi s'enorgueillir de son très grand nombre de coopératives et d'entreprises d'économie sociale qui se montrent elles aussi attentives à la santé physique, mentale et environnementale des personnes qui y travaillent, ainsi que de la résilience des écosystèmes qui les soutiennent.

Peut-être serait-il opportun de nous inspirer de la sagesse des Premiers Peuples. Leur rapport au travail et aux richesses naturelles est animé par des liens de solidarité, de réciprocité et d'interdépendance envers la Terre-Mère, de même qu'envers les « sept prochaines générations ». Cela suppose une tout autre manière de consommer, de produire et d'interagir avec la forêt, les animaux, les eaux et le sol nourricier[6].

À l'occasion du 1er mai, fête des travailleuses et travailleurs, et fête de saint Joseph-ouvrier, apprenons à travailler autrement et devenons des consommatrices et consommateurs conscients et aguerris. Soutenons en priorité les entreprises locales qui offrent des conditions d'emploi dignes et valorisantes. Ainsi, nous participerons à humaniser le travail et à respecter véritablement chaque personne.

Ce message a été préparé par le conseil Église et Société de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec. Nous saluons de façon particulière le travail de réflexion et de rédaction de M. Frédéric Barriault (1972-2026), historien qui a été membre du Conseil depuis 2019.

[6] Voir Forum jésuite pour la foi sociale et la justice, *À l'écoute des voix autochtones. Guide de dialogue sur la justice et les relations équitables*, Montréal, Novalis, 2019.